

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



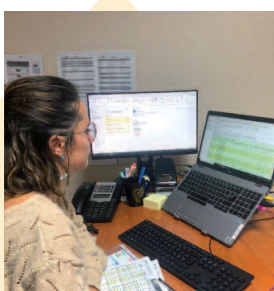
p.5

LUGE



p.6-7

LE SERVICE LOGEMENT



p.9

GEX FÊTE L'ÉTÉ





19 et 20 mars | Pour la journée internationale des forêts, au Creux de l'Envers, plus de 150 personnes ont participé au rallye de la biodiversité, 35 à l'histoire du site relatée par A. Malgouverné, 20 aux sorties animées par Pays de Gex agglo et 5 à celle animée par la Réserve Naturelle.



26 mars | 500 spectateurs et un grand succès pour le concert des chœurs de France Rhône-Alpes à l'espace Perdtemps.



3 avril | Concert caritatif en soutien au peuple ukrainien avec 2 groupes "The Red Lips" et "The Square Brackets", des bénévoles motivés et un public généreux.



13 avril | Cérémonie de remise des prix, à la salle des fêtes, aux plus de 70 lauréats du fleurissement estival 2021.



Du 20 au 27 avril | 19^e édition du festival P'tits Yeux Grand Écran avec un joli programme de séances de cinéma, de spectacles, ateliers et contes.



29 avril | Dans le cadre de la saison culturelle, les Mirabelles Kitchen ont séduit un public d'une quarantaine de personnes réunies à la salle des fêtes.



30 avril | Un grand merci pour leur disponibilité et leur efficacité aux bénévoles de l'opération Nettoyage de printemps !



1^{er} mai | Le retour apprécié au centre-ville du vide-greniers organisé par le Comité des œuvres sociales du personnel communal et la ville.



4 mai | Dernier spectacle de la saison culturelle 21-22 avec un conte clownesque de Epique Epok' Compagnie : "Rends-toi conte !"



8 mai | Commémoration, au monument aux morts du square colonel Arnaud Beltrame, de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.



ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Avec le printemps, nous renouons avec bonheur avec nos manifestations culturelles et associatives en extérieur après deux années de disette. C'est un vrai plaisir de retrouver le lien social qui nous a tant manqué.

Par ailleurs, de nombreux travaux sont en cours sur les voiries et les bâtiments. Le chantier « Cœur de ville »

est perturbé depuis mi-mars par la défaillance du lot « maçonnerie ». L'aménageur en charge du projet est en cours de négociations pour pallier ce problème. Nous mettons tout en œuvre pour que le chantier reprenne au plus tôt.

Très amicalement,

Patrice DUNAND, Maire de Gex
Président de Pays de Gex agglomération
Conseiller régional

Élection présidentielle

Résultats du second tour (24 avril 2022)

Inscrits :	6 649			
Votants :	4 478	soit 67,35 %		
Exprimés :	4 193	soit 63,06 %		
Blancs :	226	soit 3,40 %		
Nuls :	59	soit 0,89 %		
			Ont obtenu :	
			Emmanuel MACRON	
			2 778 voix	soit 66,25 %
			Marine LE PEN	
			1 415 voix	soit 33,75 %



Élections législatives

Elles se dérouleront les 12 et 19 juin, à l'espace Perdtemps, de 8h à 18h.
Les électeurs doivent se munir d'une pièce d'identité et de leur carte électorale.

Plan canicule

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention canicule ». Ainsi, en cas de fortes chaleurs prolongées, les agents communaux peuvent prendre des nouvelles de leur santé et de leur bien-être.

Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie : www.gex.fr.

Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données transmises restent confidentielles.

FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Rentrée scolaire 2022 / 2023

Les inscriptions à l'école sont indispensables :

- > pour tout enfant **né en 2019** et faisant son entrée en 1^{ère} année de maternelle (PS)
- > pour tout enfant **né en 2016** et faisant son entrée en 1^{ère} année d'école élémentaire (CP) hors école primaire Perdtemps
- > pour tout **enfant nouvellement arrivé à Gex**.

Les inscriptions au service de restauration scolaire et au centre de loisirs pour la rentrée de septembre 2022 ont lieu jusqu'au 7 juillet prochain. Elles sont à renouveler chaque année.

Tous les dossiers d'inscriptions sont disponibles en téléchargement dans la rubrique « **Infos pratiques** » de l'Espace Citoyens.

Ils sont à retourner complets par courriel à vie.scolaire@ville-gex.fr ou à déposer en mairie auprès du pôle « Action éducative et Sports ».

Il est également possible de procéder aux inscriptions périscolaires de manière totalement **dématérialisée directement sur l'Espace Citoyens**.

Les nouvelles familles devront créer leur compte en ligne pour accéder au service.

www.espace-citoyens.net/ville-gex

Informations et assistance : 04 50 42 25 45 ou vie.scolaire@ville-gex.fr



Vacances d'été à la Buissonnière

Le centre de loisirs municipal sera **ouvert du 8 au 22 juillet** puis du **1 au 26 août** (hors jours fériés). L'accueil des enfants se fera de 7h30 à 9h00 et leur départ de 17h00 à 18h30.

Les **inscriptions** seront ouvertes du **7 au 30 juin 2022** auprès du pôle « Action éducative et Sports » via le formulaire disponible en **téléchargement** dans la rubrique « Infos pratiques » de l'Espace Citoyens.

Le fil rouge sera "Le road-trip de la Buissonnière en Amérique !" avec chaque semaine des activités artistiques, culinaires, sportives et des sorties sur un thème en rapport avec un état, un pays du continent ou une époque importante de l'histoire des Amériques.

Renseignements concernant les **inscriptions** : Pôle « Action éducative et sports » au 04 50 42 25 45 ou vie.scolaire@ville-gex.fr


Renseignements concernant le **programme** : Centre de loisirs la Buissonnière au 04 50 28 72 03 ou responsable.alsh@ville-gex.fr





Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux comptes rendus des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site www.gex.fr


7
mars
2022


Le Conseil Municipal


 > approuve les comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2021 du budget général de la commune et du budget forêt ;


 > après avoir élu M. PELLÉ président de séance, adopte les comptes administratifs de l'exercice 2021, budget général de la commune et budget forêt ;


 > accepte l'affectation des résultats des comptes administratifs pour le budget général de la commune et pour le budget forêt ;

 > adopte les budgets primitifs 2022 de la commune et de la forêt ;

 > décide de modifier les autorisations de programmes et les crédits de paiements ;


 > approuve la constitution d'une provision pour dépréciation des créances de tiers de plus de deux ans (soit celles de 2019) à hauteur de 21 003,95 € ; les crédits correspondants figurent au chapitre 68 du budget communal ;

 > décide de verser à l'institution « Jeanne d'Arc », établissement relevant de l'enseignement privé sous contrat d'association, la somme de 1 188,91 € par élève résidant à Gex de classe maternelle et 674,60 € par élève résidant à Gex de classe élémentaire, soit, compte tenu des effectifs, 63 012,23 € pour l'école maternelle (53 élèves de Gex) et 113 332,80 € pour l'école élémentaire (168 élèves de Gex) ;


 > décide de solliciter une subvention à l'association Sylv'Acctes pour la réalisation des travaux de jardinage (intervention en futaie irrégulière) sur résineux pour un montant de 9 024,19 € HT ;


4
avril
2022

Le Conseil Municipal


 > vote les taux d'imposition communaux pour 2022 : la taxe sur le foncier bâti est maintenue à 28,40 % suite à la réforme de la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti est maintenue à 94,29 % ;


 > vote et approuve les subventions aux associations pour l'année 2022 ;


 > approuve la convention à passer avec la ville de Ferney-Voltaire à l'occasion du festival « P'tits yeux grand écran » ;


 > approuve la mise à jour des emplois communaux ;


 > approuve le programme des coupes 2022 ; maintient le prix du stère de bois d'affouage à 30 € pour l'année 2022 ; demande à l'Office National des Forêts de procéder au martelage des coupes ; précise la destination des coupes et leur mode de commercialisation et dit que les garants de la bonne exploitation des bois, pour le partage sur pied des bois d'affouage, conformément aux règles applicables aux bois vendus en bloc et sur pied sont messieurs Jacques LEVITRE, Jean-Claude PELLETIER et Vincent BOCQUET ;


 > approuve la convention d'indemnisation entre la commune et l'exploitant Éric LÉGER pour perte d'exploitation de la parcelle AN 34 ;


 > approuve la mise en place d'un bail rural avec le GAEC ferme Grosfillex sur la parcelle communale cadastrée E111 au lieu-dit Les Écontours ;

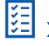
 > approuve l'avenant n°1 à la convention portant autorisation d'occupation temporaire (AOT) signée avec la SARL CV, autorisant une exploitation à l'année du chalet de la Poudrière et précise que les autres dispositions de la convention d'AOT demeurent inchangées ;


 > approuve la prorogation du bail emphytéotique signé avec la SCI La Buclé sur la parcelle communale B26 à la Faucille, jusqu'au 31 octobre 2041 ; dit que le loyer restera inchangé, que l'avenant de prorogation sera rédigé par un notaire et que les frais d'acte incomberont à l'emphytéote ;


 > accepte les conditions d'attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et la mise en place de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections ;


 > approuve la mise en place au 1^{er} avril 2022 du télétravail ;


 > approuve la modification du tableau des emplois bénéficiant d'un logement de fonction ;


 > approuve la modification du tableau des emplois bénéficiant d'un logement de fonction ;

 > approuve le projet de convention de mise à disposition à la ville par le CCAS de deux logements de la résidence des Saints-Anges ;


 > approuve la convention avec le département de l'Ain pour assurer la promotion et l'accessibilité des documents remarquables d'archives, accepte que la commune mette ces images à disposition des archives départementales de l'Ain pour qu'elles soient diffusées, notamment sur le site www.archives.ain.fr ;


 > approuve la convention de partenariat avec ENEDIS dans le cadre du programme des « Petites villes de demain » ;


 > attribue les marchés relatifs à l'exécution des travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire pour le lot n°05 « serrurerie - métallerie » à l'entreprise BLANCHET pour un montant de 290 000 € HT ;


 > prend acte de l'organisation d'un débat relatif à la protection sociale complémentaire des agents communaux ;


 > approuve la convention entre la ville de Gex et la ville de Saint-Genis-Pouilly à l'occasion du festival « P'tits yeux grand écran » ;


 > autorise le remboursement par virement administratif des billets encaissés pour le concert du Nouvel An annulé et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;


 > dans le cadre de la rénovation et extension du bâtiment du centre sportif de Chauvilly, autorise la levée de pénalités de retard pour le groupement d'entreprises Favrat/Ferblanterie Thononaise ;

 > accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques ; autorise l'adhésion de la collectivité à ce groupement ; autorise le maire à désigner les bâtiments que la Commune souhaite intégrer au groupement pour la réalisation d'audits énergétiques ;

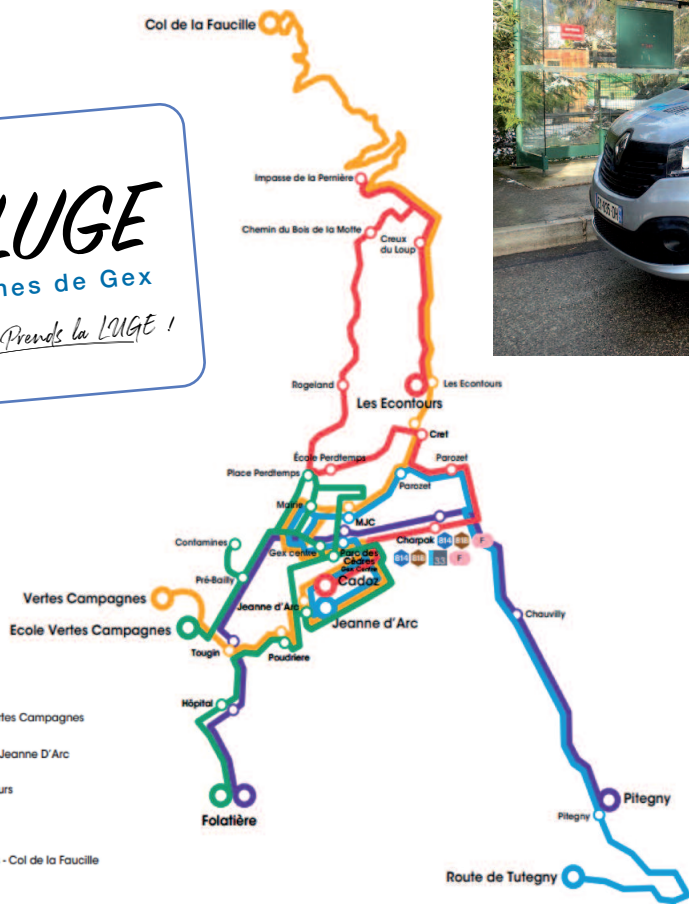
 > approuve l'opération de remplacement du système de chauffage et traitements d'air des salles de gymnastique et danse au complexe sportif du TURET et le plan de financement prévisionnel ; sollicite des subventions au titre de la Dotations d'équipement des territoires ruraux 2022 et auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes et s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

 > approuve, pour la réalisation de travaux, les conventions avec ENEDIS de mise à disposition de terrains situés chemin des Hutins, moyennant une indemnité de 180 € au profit de la commune, et de terrains au lieu-dit Les Essarts, moyennant une indemnité de 500 €.

 > constate la désaffectation de la parcelle AH 352 actuellement dépendance du domaine public routier à usage de stationnement ; approuve le déclassement de la parcelle et son intégration dans le domaine privé de la commune ; dit que la présente délibération fera l'objet des mesures d'affichage et de transmission prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales ;

 > accepte l'échange des parcelles AH 354 et AH 355 propriétés de la SCI LA GARE 2018, représentant une surface cumulée de 204 m² contre les parcelles AH 352 et AH 357 propriétés de la commune, représentant également 204 m² ; dit que les frais annexes (actes notariés) liés à cette transaction seront supportés par la Commune et constate que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Ligne Urbaine de Gex



Ticket unitaire 1 voyage 1,40 €
Ticket aller/retour 2 €
Carnet de 10 tickets 9 €

Accès pour les personnes à mobilité réduite :
 Réserver votre voyage en appelant 48 heures avant votre déplacement au 07 78 50 71 59
 contact.luge@ville-gex.fr
 www.lugegex.com

LUGE, après deux ans d'expérimentation : l'heure du bilan

En décembre 2020 était lancé le service LUGE pour répondre à vos besoins de déplacements de / vers les quartiers périphériques de la Ville vers les équipements publics scolaires, culturels, sportifs, administratifs et de loisirs.

Il faut bien l'avouer, avec la crise sanitaire affectant et modifiant durablement les organisations du travail, d'aucun conclurait que cette phase d'expérimentation est intervenue au plus pire moment et bien malgré nous.

Mais, comme promis, les demandes d'ajustements du service ont été étudiées et satisfaites. Ainsi du plan de transport initialement établi, des horaires ont été modifiés (LUGE 1 et 3), des arrêts ajoutés (impasse de la Pernière sur la LUGE 3) et même une ligne (LUGE 2) totalement repensée.

605 voyages en 2021 et déjà 491 voyages entre janvier et fin avril 2022

Soyons honnêtes : certaines lignes ne rencontrent pas le succès escompté.

C'est notamment le cas de LUGE 4 (à supprimer) et de LUGE 1 (à surveiller compte tenu du "sursaut" relatif de fréquentation en ce début d'année).

Notre best-seller est sans conteste la LUGE 3 qui, en 2021, transportait 74% de nos voyageurs, quasi exclusivement scolaires.

Nombre de voyageurs par ligne et par mois 2022

Nbre voyageurs	Janvier	Février	Mars	Avril
Ligne 1	14	5	15	11
Ligne 2	17	14	13	4
Ligne 3	78	47	79	42
Ligne 4	3	2	6	2
Ligne 5	8	92	34	5

Nombre de voyageurs cumulés par ligne et par mois 2022

Nbre voyageurs	Janvier	Février	Mars	Avril
Ligne 1	14	19	34	45
Ligne 2	17	31	44	48
Ligne 3	78	125	204	246
Ligne 4	3	5	11	13
Ligne 5	8	100	134	139

LUGE 5 en direction du Col de la Faucille offre un service multi-profil, très saisonnier et en lien direct avec les activités de loisirs du Col.

LUGE 2, totalement remodelée à fin octobre 2021, voit sa fréquentation (principalement scolaire) significativement augmenter.

Une clientèle fidélisée

82% des titres de transport sont vendus en carnet de 10 tickets. La Ville vous propose donc de prolonger l'expérimentation une année supplémentaire et espère vous retrouver sur ses lignes LUGE.

Le service logement a pour missions :

- ◆ la lutte contre l'habitat indigne en lien avec L'Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Agence Régionale de Santé,
- ◆ la gestion des conflits de voisinage,
- ◆ la gestion des demandes de logements sociaux (enregistrement, suivi, modifications,...),
- ◆ les propositions de candidats pour l'attribution des logements sociaux,
- ◆ la représentation de la Commune aux différentes commissions (commission territorialisée de logement, commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives, cas bloqués, commission d'attribution des logements et de l'examen de l'occupation des logements...).

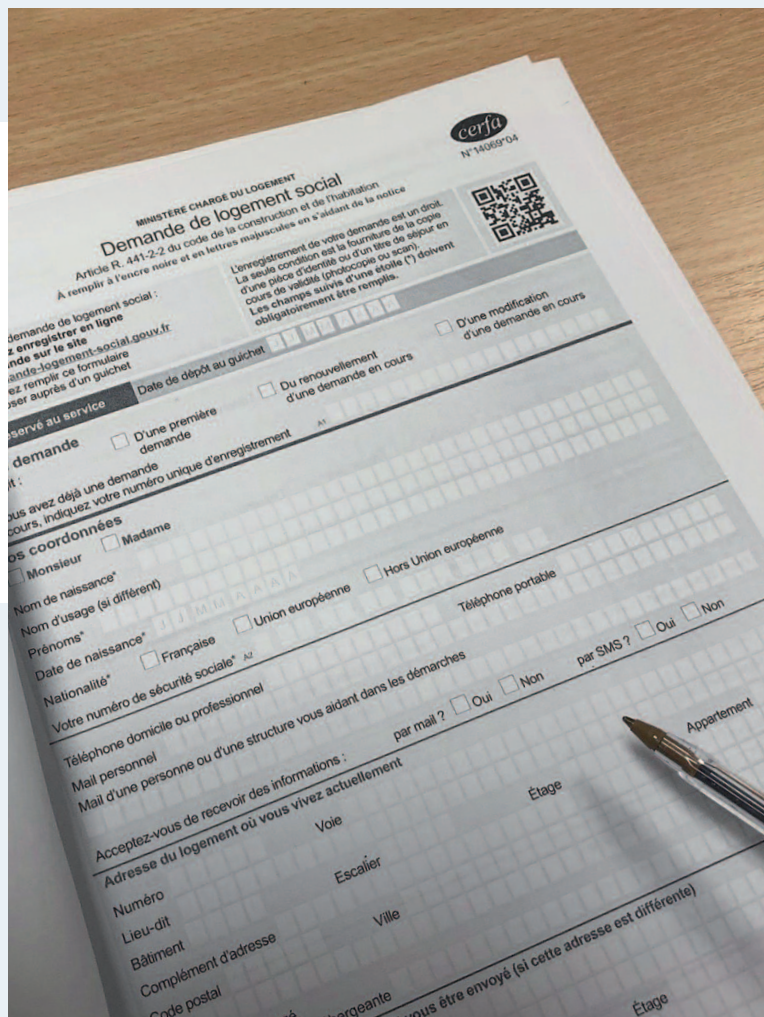
Les demandes de logement

Pour faire une demande de logement, il convient de remplir un dossier en ligne ou alors se procurer un dossier papier en Mairie, en ligne sur le site de la Ville ou auprès des bailleurs sociaux (nouveau CERFA).

Le formulaire doit être accompagné des informations obligatoires : numéro de sécurité sociale, copie de la pièce d'identité de chaque personne majeure et les deux derniers avis d'imposition.

Actuellement les délais d'attentes pour obtenir un logement social sont d'environ deux ans.

Les logements sociaux sont classés en plusieurs catégories, selon leur financement : PLAI, PLUS, PLS.



Catégorie de ménage	Logement aidé intégration PLAI	Logement à usage social PLUS	Logement social PLS
1 personne seule	11 511	20 966	27 256
2 personnes sans personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages dont la somme des âges n'excède pas 55 ans	16 800	27 998	36 397
3 personnes ou 1 personne avec 1 personne à charge ou un jeune couple (dont la somme des âges est au plus de 55 ans) sans personne à charge	20 203	33 670	43 771
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	22 479	40 648	52 842
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	26 300	47 818	62 163
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge	29 641	53 891	70 058
Personnes supplémentaires	3 306	6 011	7 814

Demandes de logement en 2021 :

Nombre total de demandes en cours sur notre commune : 1 261

- T1 205 (16,25 %)
- T2 610 (48,37 %)
- T3 569 (45,12 %)
- T4 449 (35,60 %)
- T5 226 (17,92 %)
- T6 86 (6,82 %)

Les partenaires

Le service logement travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires.

L'Accueil Gessien

L'Accueil Gessien "pôle hébergement" propose des hébergements temporaires, selon différents dispositifs, à des personnes en difficultés de logement, l'objectif étant de faciliter l'insertion sociale et professionnelle par la mise à disposition d'une solution d'hébergement. Un accompagnement social est réalisé par des travailleurs sociaux afin de permettre aux personnes accueillies d'obtenir un logement pérenne dans le parc social. Le pôle « Ainsertion plus » reçoit des personnes nouvellement allocataires du RSA et réalise le suivi social des bénéficiaires, en relation avec le département de l'Ain.

L'Accueil de Jour du Pays de Gex

Ouvert en journée et géré par l'Accueil Gessien, il permet de recevoir des personnes sans domicile fixe. Ils y trouvent des douches, une laverie, une bagagerie, un coin café. Une personne habilitée est présente non seulement pour l'accueil mais aussi pour l'aide dans les démarches administratives (Couverture Maladie Universelle, Revenu de Solidarité Active, appel du 115 pour un logement d'urgence...).

Les maraudes du Pays de Gex

Depuis plus de deux années maintenant, l'Accueil Gessien et la Croix-Rouge réalisent les maraudes sur le territoire afin de cibler les personnes sans domicile (vivant dans la rue) et essayer de les emmener vers des solutions plus pérennes.

Lors de leur tournée, les bénévoles distribuent des vêtements chauds, des couvertures, des boissons chaudes et des sandwiches. Ils essaient de recueillir des renseignements sur les personnes afin de nouer des liens de confiance pour ensuite les orienter vers des structures adaptées.

Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et la Précarité Énergétique (PDLHIPE)

Cet organisme rassemble les acteurs publics luttant contre les situations d'habitats indignes. Un guichet unique est mis en place ; il est l'assurance que la situation soit prise en compte et traitée de manière personnalisée, dans les meilleurs délais. Numéro unique : 0806 706 806.

TREMLIN

Par le biais du 115, l'association gère le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour diriger les demandeurs vers des logements d'urgence.

La mission de Tremplin est également d'attribuer les reconnaissances de public prioritaire.

25 reconnaissances prioritaires ont été réalisées entre 2020 et 2021 dont :

- ◆ 5 ménages dépourvus de logement (sans abri, en camping, caravane, véhicule ou locaux de fortune, vivant à l'hôtel à leurs propres frais) ;
- ◆ 7 ménages dépourvus de logement en situation de cohabitation subie (famille) ou logés chez un tiers ;
- ◆ 2 personnes à mobilité réduite ou personne ayant un handicap ou personne ayant à charge une personne handicapée ou à mobilité réduite ;
- ◆ 7 ménages ayant des difficultés financières de maintien dans le logement du fait d'un taux d'effort de plus 40 % et, s'ils sont locataires du parc social, ayant un plan d'apurement de la dette en cours ;
- ◆ 4 ménages menacés d'expulsion sans relogement.

Le parc de logements à Gex

Nombre de logements (2018)	6 702
Part des résidences principales parmi l'ensemble des logements en % (2018)	87,9
Part des résidences secondaires ou occasionnelles parmi l'ensemble des logements en % (2018)	5,2
Part des logements vacants parmi l'ensemble des logements en % (2018)	6,9
Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux (2020)	1 202



Le service logement à Gex

Il est ouvert tous les jours, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, sauf le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Madame **Véronique GILLET** est l'adjointe au maire en charge de cette compétence.

Elle reçoit sur rendez-vous, le lundi de 14h30 à 17h et le vendredi de 9h30 à 11h.

Contactez le secrétariat :

04 50 42 63 07

logement@ville-gex.fr



VIE ASSOCIATIVE

Monsieur Berlinghi s'est toujours investi dans le développement du sport et de la vie associative des clubs et associations du département de l'Ain. Il a apporté au service des autres ses qualités pédagogiques et son expérience. Il a été très impliqué à titre bénévole auprès des jeunes pour notamment leur enseigner la pratique du football durant les temps d'activités périscolaires à l'école élémentaire Perdtemps. À partir de 1973, il a donné temps et énergie aux jeunes footballeurs de l'Union Sportive de Divonne et à ceux du Football Club Cessy-Gex en tant qu'entraîneur.

En octobre 1996, il recevait la médaille de la ville de Gex pour un quart de siècle d'investissement au sein de l'école de Football. Et en 2019, le président du Football Club Cessy Gex engageait les démarches auprès de la Fédération française des médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif pour que son dévouement discret soit officiellement reconnu.

Monsieur Berlinghi a été honoré et remercié pour ce demi-siècle consacré aux jeunes qui se seront succédés sur les terrains sportifs scolaires ou associatifs : des générations à qui il aura donné des conseils, inculqué des valeurs et avec lesquelles il aura partagé des moments forts forgeant les caractères et les souvenirs pour toute une vie.

Un engagement exceptionnel qu'il convenait de saluer.

Félicitations monsieur Berlinghi !

La direction départementale de la cohésion sociale de l'Ain avait informé la ville en 2020 que monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports avait décerné la médaille d'argent, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2021, à monsieur Joseph Berlinghi. Grâce à la complicité de monsieur Marcel Pizzera, vice-président délégué départemental, la remise officielle a eu lieu à l'espace Perdtemps, après la cérémonie commémorative du 8 mai 2022.



Félicitations à Justine Caballero !

Justine Caballero, Gexoise de 24 ans, assistante médicale dans un cabinet de dermatologie, passionnée de mode, de cuisine et de loisirs en famille et entre amis, a été élue Miss Bugey-Gex 2022, dimanche 15 mai à l'Esplanade de Divonne-les-Bains.

Les dauphines sont Margaux Pochoy (1^{ère} dauphine), Anaïs Bouix (2^{ème} dauphine, elle-aussi Gexoise), Aline Robez-Masson (3^{ème} dauphine), Telia Haidarar (4^{ème} dauphine), Aurore Robez-Masson (Prix de la culture générale).

Bonne chance à Justine et à ses 4 dauphines qui sont ainsi sélectionnées pour l'élection Miss Pays de l'Ain 2022, le 3 juillet 2022, à Villieu-Loyes-Mollon ! Seront aussi présentes Miss Châtillon-Pays de Dombes et ses 4 dauphines et Miss Bresse et ses 4 dauphines.

Sur la photo, Justine CABALLERO avec à sa gauche, Mathilde FAVRE, Miss Bugey-Pays de Gex 2021 et à sa droite Agathe ANDRIEUX, Miss Pays de l'Ain 2021 et 1^{ère} Dauphine de Miss Rhône-Alpes.

NOUVEAUX COMMERCES

Pom'Violette, Café-fleurs, artisan fleuriste



Prenant la suite du fleuriste au centre-ville, Azur Fleurs, Mme Pauline Génard a ouvert les portes de Pom'Violette le 27 avril dernier. Pom'Violette est un café-fleurs, l'endroit où vous pourrez choisir bouquets et compositions, fleurs fraîches et séchées, pour vous faire plaisir ou pour des événements (mariage, baptême, anniversaire, réception...). C'est aussi un lieu de détente, un salon de thé qui propose des pâtisseries maison et des produits bio ou locaux. La volonté de Mme Génard est en effet de privilégier le plus possible des fournisseurs français. Pom'Violette propose également des ateliers pour apprendre à créer des bougies florales, des couronnes de fleurs séchées ou fraîches, des bouquets, des compositions, des terrariums...

Ouvertures :
Mardi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h
Samedi : 9h - 13h / 15h - 19h
Dimanche : 9h - 13h

Pom'Violette
Café-fleurs, artisan fleuriste
49 rue des Terreaux
Tél. 04 50 20 81 41

Les Affranchis - Barbier

C'est au début du mois d'avril que Monsieur Nafaa Touati a reçu ses premiers clients dans son salon Les Affranchis, rue de Genève. Monsieur Touati est coiffeur pour hommes et barbier. Vous pourrez aussi profiter de soins du visage et de lissages. Il propose à la vente des cires et des gels.

Ouvertures :
10h - 19h, non-stop, du lundi au samedi, sans rendez-vous.

Les Affranchis - 50 rue de Genève
Tél. 07 45 58 66 85



Véronique Bazzaro Organisatrice d'intérieur



Madame Bazzaro a lancé son activité en mars de cette année. Son objectif ? Optimiser, avec vous, les espaces dans votre appartement ou maison, désencombrer, trier, ranger et donner à chaque objet sa place. Car des espaces rangés facilitent la vie au quotidien et permettent de vivre de

façon plus allégée et de gagner en bien-être et en énergie. Madame Bazzaro intervient pour une pièce ou pour l'ensemble de la maison ou de l'appartement. Elle vous donnera également des conseils, des techniques et des solutions pour garder un intérieur optimisé dans la durée. Madame Bazzaro s'adresse aux particuliers et aux professionnels. Pour une mission d'une journée, deux heures supplémentaires sont offertes. Son but est aussi d'aider à consommer différemment afin de ne pas accumuler des objets devenus inutiles.

Véronique Bazzaro
Organisatrice d'intérieur
Tél. 06 33 48 72 09
genoud.veronique@gmail.com

Quel plaisir de les retrouver après deux années de privations !
Venez soutenir les organisateurs et bénévoles qui ont fait le pari de vous retrouver nombreux !



Fête de la musique
Mardi 21 juin 2022 18h à minuit
Centre-ville de Gex

Rock
Reggae
Jazz
Claquettes
Rockabilly

VILLE DE GEX
04 50 42 63 29
www.gex.fr
culturel@ville-gex.fr

GEX Culture



FESTIVAL
DES ARTS DE LA RUE
TÔT OU T'ARTS
Gex et Pays de Gex

ON
REVIENT !

DU 22
JUIN AU
3 JUILLET
2022

INFOS ET RÉSERVATION
04 50 28 34 17
www.festivaltoutarts.com

Cessy • Chézery-Forens • Diuonne-Les-Bains • Ferney-Voltaire • Gex • Léaz
• Lelex • Mijoux • Ornex • Péron • Saint-Genis-Pouilly • Versonnex • Vesancy



16^E ÉDITION — 2022
FESTIVAL
LES VACHES FOLKS

DU 24 JUIN AU 26 JUIN
À GEX PROMENADE DU JOURNANS

VENDREDI 24 JUIN
PEP'S LOMNOUVO
TOMBÉS DU CAMION
EMILY TISSOT

SAMEDI 25 JUIN
LYS & STEVE HEWITT (PLACEBO)
AUTOUR DE LUCIE
TIGRE BLEU / EMILY TISSOT • DJ KALAPAS
WASHINGTON FLOOD

DIMANCHE 26 JUIN
ALEXIS EVANS
ALMANAK / PLACIDE
AUSTIN TRIO
JAM

PAF À PARTIR DE 20€



SOIRÉE DANSANTE
ORGANISÉE PAR
LA BATTERIE FANFARE
LA GESSIENNE

13 JUILLET
2022
GEX

ESPACE PERDTEMPS

20H À 1H :
BARBECUE - FRITES (SANS
RÉSERVATION)
SOIRÉE DANSANTE ANIMÉE
PAR THIERRY BOUVIER

22H30 :
FEU D'ARTIFICE SONORISÉ
OFFERT PAR LA VILLE.

“ GEX AVENIR

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Parallèlement aux efforts conjugués de notre aménageur DUVAL et de la Ville pour la reprise rapide des travaux de gros œuvre du chantier Cœur de Ville, les travaux de conception des aménagements dédiés aux équipements et espaces publics sont en cours de finalisation.

Cet important travail de conception fine est le fruit d'une collaboration constructive avec les futurs preneurs et gestionnaires de ces équipements publics ; équipe de projection et service culturel pour le cinéma, direction de l'Office de Tourisme pour le futur back office de l'OTI, porteur de projet pour la crèche. Les derniers cadrages de l'aménagement de la place, dans le respect des termes contractuels liant la Ville à DUVAL, sont également en cours d'étude.

Loin de perdre de vue la genèse du projet, la redynamisation des commerces de centre-ville, trois actions sont par ailleurs menées en parallèle :

- sélection d'un gestionnaire de nos parkings (377 places en souterrain nouvellement créées + 167 places actuelles du parking des Cèdres), l'objectif étant de disposer d'un environnement urbain facilitateur et attractif pour une accessibilité sans entrave aux commerces du centre ;
- mise en œuvre du plan de merchandising pour le remplissage des 2 100 m² de surface commerciale nouvelle avec l'appui du Comité Commerces réunissant représentants de la Ville et de DUVAL. Brasserie, épicerie fine et bio, librairie, produits parapharmaceutiques,... sont autant de prospects ayant marqué leur intérêt d'implantation ;
- recrutement d'un manager de centre-ville, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », en charge, notamment, de valoriser les arcades du Centre ancien, de faciliter l'installation de nouvelles enseignes (pressing, boutique à l'essai,...) et de renforcer l'implantation de celles existantes.

Le nouveau bureau de Poste concentrera son offre sur ses services d'affranchissement et bancaire. En appui, un nouveau centre de tri ouvrira ses portes sur le site de l'Aiglette (à côté du LIDL).

Au-delà du strict projet Cœur de Ville, la Maison de Santé Pluridisciplinaire, en cours de labellisation auprès de l'ARS, vient compléter l'offre sur le périmètre du centre-ville. 17 professionnels de santé, regroupés en association autour d'un projet de santé, sont déjà fléchés pour la prise des locaux : 2 médecins, infirmières, psychologue, diététicienne, ... et 2 dentistes.

En lien avec l'Agglo, des opérations séduction pour inciter à l'installation de 4 nouveaux médecins sont engagées.

Très amicalement,

Sandrine VANEL-NORMANDIN
Pour Gex Avenir 2020



“ MIEUX VIVRE À GEX

Lors du CM de mai 2021, l'avis du Conseil a été demandé pour la création d'une Installation de Stockage de Dépôts Inertes (ISDI) à Chauvilly. Sur la base des éléments communiqués, notre groupe s'est associé au vote de la majorité, en pesant les bénéfices et les inconvénients, en pleine conscience de la nécessité de répondre à une problématique de gestion des déchets à l'échelle du Pays de Gex, de surveiller l'impact sur l'environnement d'une telle décision, de participer à la solidarité intercommunale.

En raison des débats naissant à l'époque, nous avons insisté sur la nécessité d'une communication claire et non ambiguë et notamment posé la question suivante : « Quelles actions notre Commune peut-elle engager pour ce faire, rassurer les habitants autour de cette décharge et le long des cours d'eau dans lesquels se déversent des lixiviats, ou pour ceux que le trafic routier généré représente une inquiétude ? Par exemple un dispositif officiel de surveillance et d'alerte des services de l'État par l'Agglo, qui soit indiscutable, ouvert et facilement accessible ».

Ce à quoi il nous avait, entre autres, été répondu « Qu'il appartient à l'État d'assumer les autorisations et les obligations de contrôle ».

Au vu de l'évolution de la situation :

- interdiction de la circulation des camions sur le secteur de Cessy,
- pollutions dont des traces auraient été relevées sur des parcelles hors du périmètre de contrôle des services de l'État,
- rumeurs diverses auxquelles nous ne saurions souscrire.

Nous considérons que la poursuite d'un tel projet nécessite une parfaite transparence dans la communication autour de ce projet et un engagement ferme et clair de la Commune et de l'Agglomération pour garantir aux habitants la salubrité et la conformité de l'exploitation des lieux, quitte à mettre en cause les services de l'État si des carences devaient être constatées.

S'il s'avère qu'une ou plusieurs parcelles de notre ville, proches mais hors de la zone contrôlée par l'État, fait l'objet d'une suspicion de pollution, notre Maire engage, conformément au Code Général des Communautés Territoriale (CGCT), les démarches relevant de sa compétence pour lever ou confirmer ce doute.

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

André Dubout (andré.dubout@ville-gex.fr)

Christine Garnier (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)

Institutionnel

• Dimanches 12 et 19 juin de 8h à 18h Élections législatives.

Bureaux de vote : à l'espace Perdtemps.

• Lundi 13 juin à 18h30

Le **Conseil municipal** se réunit à la salle des fêtes. La séance est publique.

Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

• Lundi 4 juillet à 18h30

Le **Conseil municipal** se réunit à la salle des fêtes. La séance est publique.

Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

• Mercredi 13 juillet à 19h

Commémoration de la prise de la Bastille en 1789 et de la fête de la fédération en 1790.

Rendez-vous vers l'école Perdtemps pour le rassemblement du cortège en direction du monument aux Morts du square Arnaud Beltrame.

Médical / santé

• Fin de la collecte DASTRI

La collecte itinérante DASTRI est remplacée par les points de collecte des pharmacies.

Pour les personnes en auto-traitement, les déchets piquants (seringues, aiguilles, stylos diabétiques) sont à trier dans une boîte jaune fournie en pharmacie.

• Lundi 27 juin de 15h à 19h

Don du sang de l'EFS à l'espace Perdtemps.

Les donateurs peuvent prendre rendez-vous via le site : <https://mon-rdv-donnesang.efs.sante.fr/>

Associatif et culturel

• Vendredi 17 juin de 18h à 23h

Tournoi des Vétérans de Pays de Gex Football club au centre sportif de Chauvilly

• Vendredi 17 juin à 20h

Ciné concert « 8 femmes »

Organisation : Chorale Le Pays de Gex à la salle des fêtes
www.chorale-lepaysdegex.com

• Samedi 18 juin à partir de 9h

Tournois de football Nan-Nan organisés par Pays de Gex Football club pour les U11-U13 : joueurs de 9 à 12 ans Au stade de Chauvilly
Entrée libre - Restauration sur place



• Samedi 18 juin à 20h

Concert « 8 femmes et Michel Berger » de la Chorale Le Pays de Gex à la salle des fêtes

• Samedi 18 et dimanche 19 juin

Fête de fin d'année

organisée par la MJC de Gex
04 50 41 75 74 - info@mjcgex.fr
<https://mjcgex.fr/>

• Dimanche 19 juin à 18h

Concert « 8 femmes et Michel Berger »

de la Chorale Le Pays de Gex à la salle des fêtes

• Mardi 21 juin de 18h à minuit

Fête de la musique

au centre-ville de Gex Buvettes et petites restaurations.

Bars et restaurants du centre-ville ouverts. Organisation : service culturel



• Du 24 au 26 juin Festival des Vaches Folks

16^{ème} édition au Pôle de loisirs de la Poudrière
www.lesvachefolks.fr

• Samedi 25 et dimanche 26 juin Grand prix de l'Ain

organisé par la Gexoise à l'espace Perdtemps.

• Du 1^{er} au 20 juillet

Exposition « Visages du Léman express »

Place de la Visitation



• Mercredi 29 juin dès 19h30

Concert des Jeunes Talents

Animation musicale estivale Place de la Visitation
Organisation : service culturel
culturel@ville-gex.fr



• Vendredi 1^{er} juillet, dès 18h

Samedi 2 dès 13h30 et dimanche 3 dès 10h

Le festival Tôt ou T'Arts fait une dernière escale à Gex sur l'esplanade Perdtemps

www.festivaltotoutarts.com
04 50 28 34 17
festival.totoutarts@cscleslibellules.fr



• Lundi 4 juillet à 22h

Cinéma en plein air :

« Kaamelott » de et par Alexandre Astier
Durée : 2h

au camping municipal « Les Genêts »

En cas de météo défavorable, séance à l'espace Perdtemps.
www.cinegex.fr

• Mardi 5 juillet à 14h30

Thé dansant offert par le CCAS

de la ville aux Aînés

animé par Raymond SOCQUET et Serge DUBAUT à l'espace Perdtemps

Inscriptions : ccas@ville-gex.fr - 04 50 42 63 01

• Jeudi 7 juillet dès 19h30

Animation musicale estivale

Avec Ludo & The Melting Pot
Organisation : service culturel
Au pôle de loisirs de la Poudrière
culturel@ville-gex.fr



• Mercredi 13 juillet

Après la commémoration de 19h :

Soirée dansante animée

par Thierry Bouvier
Organisation : Batterie Fanfare La Gessienne

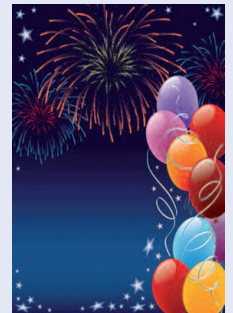
20h à 1h : repas :
barbecue - frites
(sans réservation)

22h30 : feu d'artifice sonorisé offert par la ville.

• Jeudi 21 juillet, dès 19h30

Animation musicale estivale

Avec Journeyman organisée par le service culturel vers Bricomarché
culturel@ville-gex.fr



• Samedi 23 juillet 2022

Summer Party - 2^{ème} édition

organisée par la MJC et le CSC Les Libellules
Pôle de loisirs de la Poudrière
www.mjcgex.fr



• Lundi 25 juillet à 21h30

Cinéma en plein air

« Les Croods 2 » de Joël Crawford - Durée : 1h35

à l'espace Perdtemps
www.cinegex.fr

École de Musique

www.ecoledemusiquegex.org

